2024-02-27-N09
Nombre de Conseillers : 27 **En exercice :** 27 **Présents** : 20 **Votants** : 24
Nomenclature : 3.5.5.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE MILLAS

Le Mardi 27 Février 2024, à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de **MILLAS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la halle des sports, sous la présidence de Jacques GARSAU, Maire.

Date de la convocation : 20 Février 2024

Présents : BIENAIMÉ Régis, BOHER Monique, CABRÉRA Christine, CAMI Patricia, COGNARD Sébastien, DEDOURGE Anne-Marie, DOUFFIAGUES Jocelyne, ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie, FORASTÉ Guy, FORCADE Claude, LAFFON-LE GALL Emilie, L'HOUÉ Yann, LUKASZEWSKI René, NOGUÉS Dominique, QUINTUS Cécile, SENYARICH Olivier, THAMI Halima, THOMAS Patrick, VIDAL Sylvie,

Absents excusés :
CASSAGNE Marjorie, LAFFON Roxane, NOGUERA Joseph,

Absents ayant donnés procuration :
BOUTELLIER Jean-Pierre à Jacques GARSAU,
PETIT Vivien à SENYARICH Olivier,
PINELL Daniel à Régis BIENAIME,
TIGNON Magalie à ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie

LAFFON-LE GALL Emilie a été nommée secrétaire de séance.

DENOMINATIONS DE VOIES.

Le Maire,

Rappelle que l'Etat, via l'A.N.C.T., a mis en place un portail permettant de référencer toutes les adresses des communes et que les adresses ainsi certifiées par la collectivité seront exploitables par l'ensemble des intervenants (administrés, opérateurs en électricité, en téléphonie, en géolocalisation, services de secours, …),

Fait part que certaines voies portent deux dénominations et qu'il y a lieu de privilégier une seule dénomination :
Rue de la Convention aussi appelée rue Richelieu,
Rue du Cimetière aussi appelée rue de la Font de la Mille,

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20240227-2024-02-27-N09-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024

Précise qu'il y a lieu de dénommer la voie « Chemin du Moulin à Huile » qui n'a jamais été officiellement nommée,

Rappelle que la dénomination d'une voie ne change pas son statut de voie publique, de voie privée ou de servitude de passage,

Le Conseil Municipal,

OUÏ le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de modifier, comme suit, les dénominations suivantes :

Rue de la Convention devient rue Richelieu,

Rue du Cimetière devient rue de la Font de la Mille,

DECIDE de dénommer la voie : Chemin du Moulin à Huile

PRECISE que les plans des voies concernées sont annexés à la présente délibération,

ABROGE la délibération du Conseil Municipal du 07 Novembre 1967 dans ce qu'elle aurait de contraire à la présente délibération,

HABILITE le Maire à signer tous documents et à faire toutes diligences utiles à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré à MILLAS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
LAFFON-LE GALL Emilie

Le Maire,
Jacques GARSAU

MAIRIE DE MILLAS
66170

Certifié exécutoire

Transmis par procédure dématérialisée à la Sous Préfecture de Prades le 15 MARS 2024

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification,
  Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Mis en ligne sur le site internet de la ville de Millas le 18.03.2024

Notifié le

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20240227-2024-02-27-N09-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024

EXTRAIT DE PLAN

15/03/2024

RUE RICHELIEU (Anciennement rue de la Convention)

Annexe à la délibération du Conseil Municipal de Millas 2024-02-27-N09 du 27 février 2024

1 centimètre représente 5.5 mètres

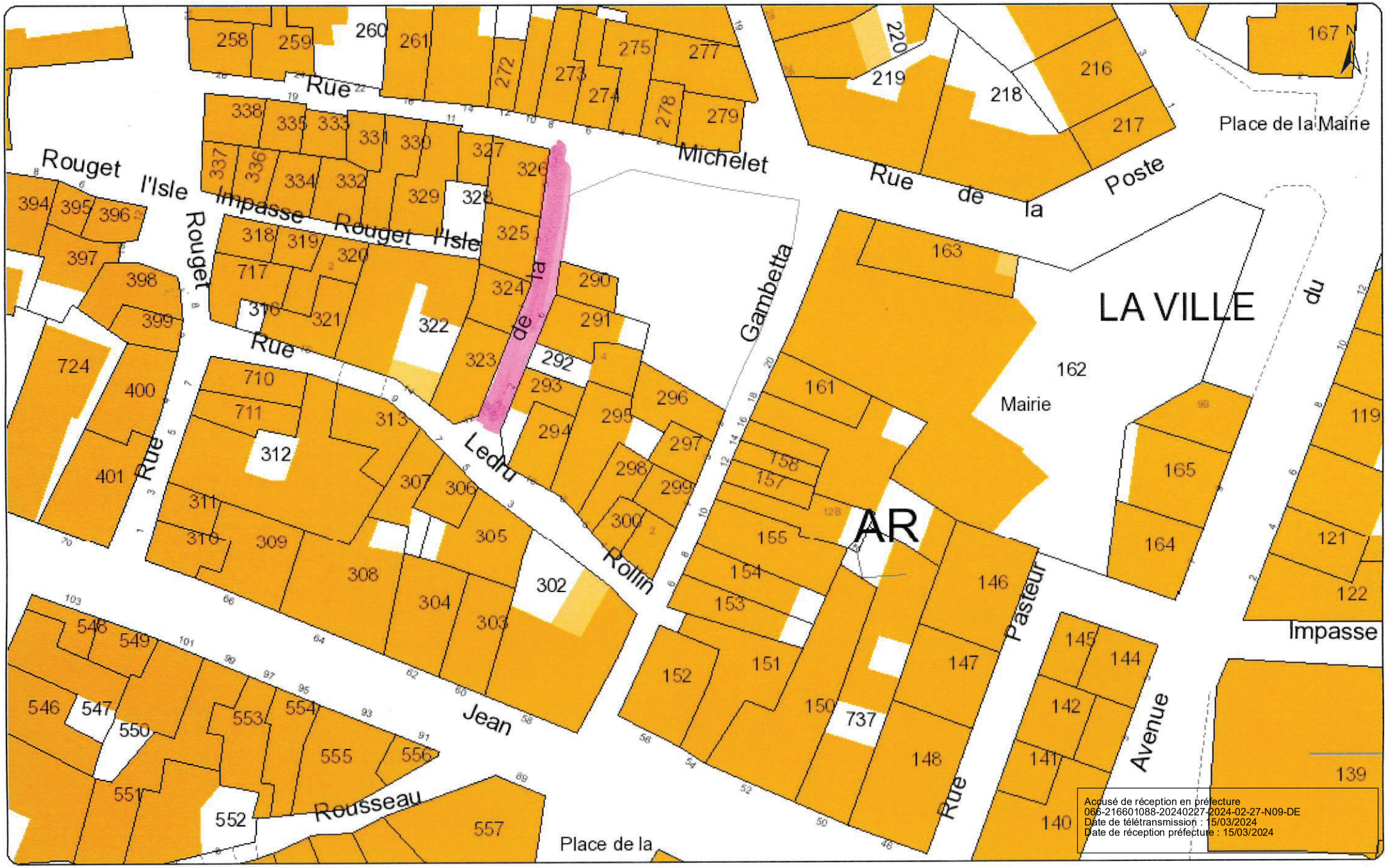

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20240227-2024-02-27-N09-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024

EXTRAIT DE PLAN

15/03/2024

RUE DE LA FONT DE LA MILLE (anciennement rue du Cimetière)

Annexe à la délibération du Conseil Municipal de Millas 2024-02-27-N09 du 27 fevrier 2024

0 12,5 25m

1 centimètre représente 12,3 mètres

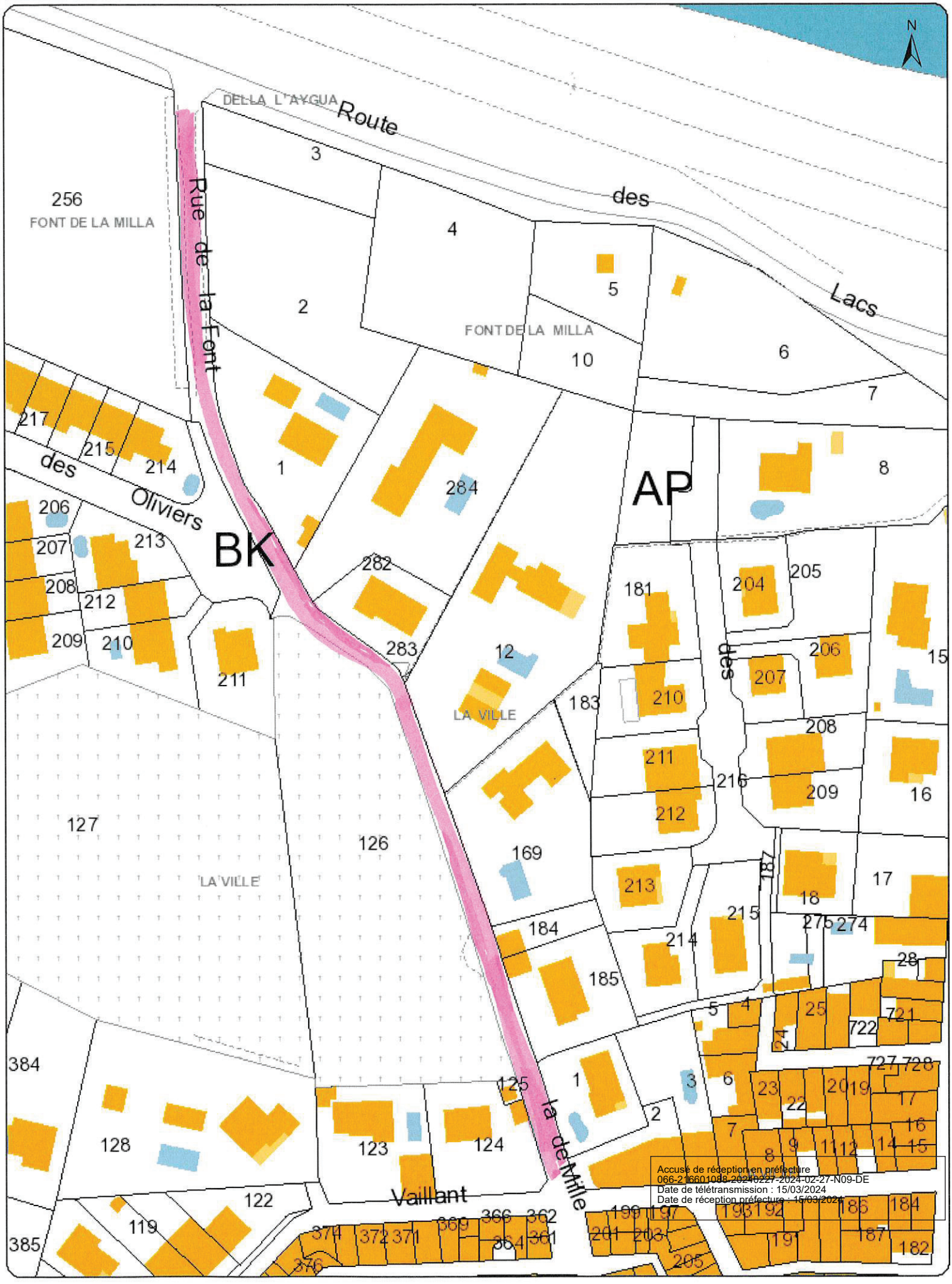

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20240227-2024-02-27-N09-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024

EXTRAIT DE PLAN

15/03/2024

CHEMIN DU MOULIN A HUILE

Annexe à la délibération du Conseil Municipal de Millas 2024-02-27-N09 du 27 février 2024

0 12,5 25 50m

1 centimètre représente 27,8 mètres

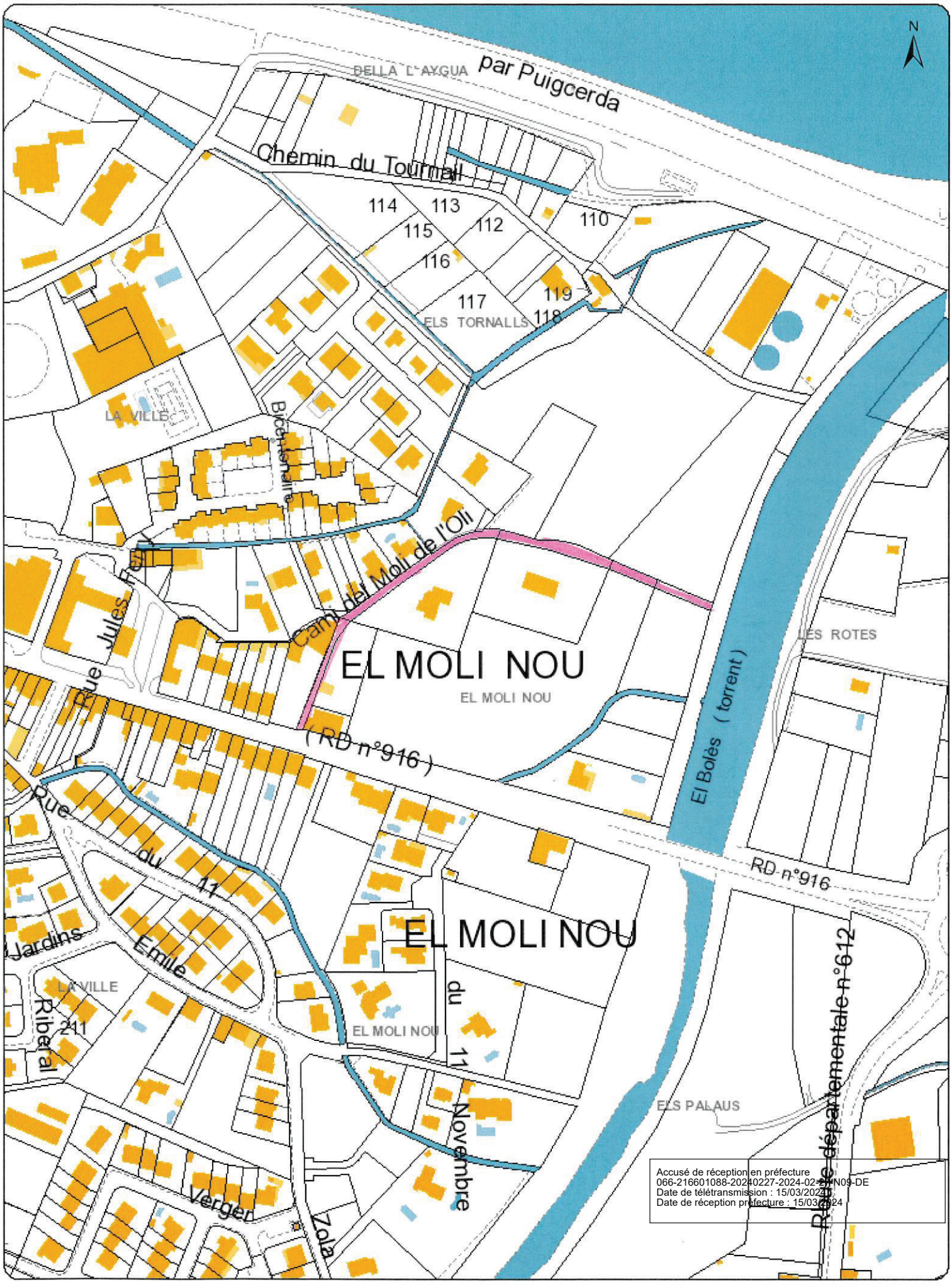

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20240227-2024-02-27-N09-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024